Ami du Clergé du 16 octobre 1930

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Une Mission paroissiale. — XXII. Le délai de la conversion et le devoir de la mission, 609.
Pour la fête du Christ-Roi. — La majesté royale de Jésus, 613.
Cinq minutes d'Evangile. — LI. *21e Dim. après la Pentecôte :* La conduite envers les ennemis, 615.
Instructions à des collégiens. — IV. Le bon esprit, 616.
Aux Enfants de Marie. — L. L'occasion dangereuse, 618. — LI. Le travail, 619.
Lectures sur sainte Jeanne d'Arc. — XXV. Le procès de rechute, 620. — XXVI. Condamnée sans être entendue, 623.

UNE MISSION PAROISSIALE

XXII

LE DÉLAI DE LA CONVERSION ET LE DEVOIR DE LA MISSION

La patience de Dieu a des limites.

I. — *Nécessité d'une conversion sans délai.* Tout le monde a besoin de se convertir. Les raisons qui provoquent un retard dans la conversion : la routine, l'affection au péché qui mène à l'endurcissement. L'abus des grâces et l'impénitence finale.

II. — *Le devoir de la Mission.* Il s'impose à tous. Ses raisons : la reconnaissance envers Dieu, le péril de l'état de péché, la présence de prêtres étrangers. Les vaines objections. Appel au zèle de tous pour un heureux achèvement de la Mission.

Mes bien chers frères,

L'être humain exagère souvent. Ce n'est pas en vain qu'il a inscrit dans ses Codes le « droit d'us et d'abus ». Il se complaît à abuser, non seulement de ses semblables, mais encore des miséricordes de Dieu. Que cette étrange perversité soit l'un des innombrables résultats du péché originel, qui a si profondément troublé l'économie de notre organisme physiologique, intellectuel et moral, cela ne saurait faire aucun doute. Mais, quelle que soit la patience du Seigneur, on ne peut exiger qu'elle s'étende jusqu'à l'acceptation de nos fantaisies les plus inexcusables ou de nos rébellions formelles. C'est pourquoi, après avoir admiré les condescendances du Seigneur qui a remis le monde entre nos mains et qui, en outre, s'est donné à nous dans la douceur de son Eucharistie, il est nécessaire de nous demander si le Très-Haut fermera toujours les yeux sur nos incessantes incartades, ou si, au contraire, il ne s'est pas fixé à lui-même un terme après lequel il imposera silence à la voix de sa miséricorde pour ne plus laisser parler que sa justice.

Cette question, importante toujours, se trouve prendre une actualité singulière au moment où la clôture prochaine de la Mission nous convie à réfléchir sérieusement sur les résolutions qui s'imposent et qu'il faudra réaliser dans la pratique. L'heure est venue de nous rappeler le sévère avertissement de l'Evangile : « Ceux qui entreront dans le royaume des cieux, ce ne sont pas ceux qui ont seulement crié : Seigneur, Seigneur ; mais ceux qui auront accompli la volonté du Père. » (Math., VII, 25). Il est excellent de faire monter vers l'Eternel la clameur anxieuse de sa misère ; mais si nous tenons à ce que Dieu nous écoute, il est indispensable de lui prouver — non par des protestations platoniques, mais par des réalités tangibles — notre volonté ferme de nous confier à lui, de le servir et de l'aimer.

Nous avons tellement horreur de ce qui tend à nous contraindre que nous préférerions peut-être aborder un sujet plus souriant. Mais ce qui fait du bien à notre âme n'est pas toujours ce qui nous plaît, ce qui nous chante ; c'est ce qui peut cicatriser une de nos plaies, redresser un de nos défauts, nous acculer à des considérations indispensables, nous ramener enfin, même malgré nous s'il le faut, dans la route du devoir. Nous aurons donc, pour l'amour de Dieu, le courage de nous interroger sur ce point : Est-ce que le ciel n'est pas impatient de me voir enfin me convertir ?

I

I. — Et d'abord, il faut reconnaître que tous nous avons besoin de conversion. Oh ! il y a sans doute des nuances :

Ainsi que la vertu, le vice a des degrés.

Mais il n'est aucun des fils d'Adam qui ne soit, plus ou moins, stigmatisé par le vice. Celui-là seul aurait le droit de dire qu'il n'a pas besoin de se convertir, qui aurait été miraculeusement préservé des tares du péché originel, et qui n'aurait jamais commis la moindre faute vénielle : ce fut le cas de la Vierge Marie, mais c'est un cas unique dans l'histoire du monde. Sauf cette exception, tout le monde doit songer à sa conversion, car la conversion signifie le détachement des choses terrestres et le retour à Dieu, et il n'est personne qui n'ait quelque affection trop vive pour quelque chose de créé, aux dépens de l'amour exclusif et absolu que la créature devrait porter uniquement à Dieu.

Mais s'il est des conversions relativement minimes, qui ne consistent qu'à se corriger d'habitudes presque inoffensives, il en est d'autres plus sérieuses qui contraignent à abandonner des passions, à refréner des instincts déjà graves et pernicieux. Il est, enfin, des conversions considérables qui retournent toute une vie, qui saisissent une existence de vol, de cruauté, de débauche, de fourberie, de haine, de dissimulation, d'infamie, et qui la rendent — au prix de quels efforts ! — probe, douce, pure, loyale, bonne, droite, respectable aux yeux du monde et méritoire devant Dieu.

La nécessité de la conversion n'échappe à personne : les âmes les plus saintes sont celles qui comprennent le mieux l'avantage qu'elles auraient à se rendre meilleures encore. Les cœurs tièdes gé-

missent de leur paresse spirituelle et se proposent — trop souvent en vain — de réagir pour mieux aimer Dieu et pour obtenir de lui de plus hautes faveurs. Il n'est pas jusqu'aux criminels endurcis, jusqu'aux pécheurs qui s'affirment comme incrédules, jusqu'aux apostats de la foi divine, qui ne se sentent parfois troublés par le remords de leurs forfaits, tenaillés par l'angoisse de l'au-delà, par la crainte des châtiments, et par le regret obscur d'avoir abandonné le Dieu de leur enfance qui sera le juge de leur dernier jour. L'homme qui se complaît froidement dans le mal, sans une hésitation, sans un doute, sans un seul instant de tristesse, sans quelque tentation bénie de se réhabiliter, l'homme qui a fait du mal son but, son tout, sa vie est un phénomène tellement rare qu'on peut n'en pas tenir compte. En règle générale, tout le monde accepte donc, plus ou moins volontiers, le principe d'une conversion indispensable : pourquoi si peu de gens arrivent-ils à le faire passer dans leur pratique ?

II. — Le plus souvent, c'est parce que la routine et la langueur humaines nous portent à remettre sottement à plus tard ce qu'il serait urgent d'accomplir tout de suite. La conversion est l'affaire à la fois la plus importante et la plus pressée que nous puissions avoir, puisqu'elle met en jeu notre sort éternel et que le plus minime retard nous expose au péril de la damnation qui suivrait une mort imprévue. Il n'y a pas d'arguments, de motifs, de prétextes qui puissent aller contre cela. Le pécheur qui ne se retourne pas immédiatement vers Dieu court continuellement le redoutable risque d'être surpris par le trépas et d'être saisi par l'enfer. Eh bien ! malgré cette considération, la lâcheté, la torpeur de beaucoup de gens est telle qu'ils renvoient sans cesse au lendemain le geste ou la résolution qui les ramènerait à Dieu, qui leur ouvrirait les perspectives de bonheur. Ces gens-là sont ingrats envers la sollicitude divine, criminels à leur propre égard, imprévoyants et naïfs au-delà de toute mesure.

D'autres fois, on tarde à se convertir pour des raisons pires encore. Le jeune homme avide de plaisirs attend que sa folle jeunesse soit passée ; l'homme d'affaires veut avant tout avoir réalisé une fortune — dont il lui faudra sans doute restituer plus tard la partie mal acquise ; — l'ambitieux veut d'abord avoir atteint le terme de ses espérances. Ainsi de suite. En un mot, chacun commence à orienter sa vie vers le but, plus ou moins interdit, vers lequel ses instincts le poussent. Il ne veut pas, positivement, renier Dieu ; mais il s'occupe, avant tout, de lui-même, de son rêve, de sa chimère. Il pensera ensuite à Dieu, par surcroît, s'il en a le temps ou si Dieu daigne le lui permettre encore.

Car le Seigneur quelquefois se venge des dédains et des atermoiements des hommes. Il lui arrive de les arracher à la terre, de les convoquer à l'improviste devant sa juridiction suprême. Et c'est alors trop tard pour se convertir. Même quand il ne foudroie pas un pécheur d'une façon visible et terrifiante, le Maître trop longtemps méconnu et méprisé le rejette quelquefois implacablement et le condamne d'avance à l'enfer sans même le retirer encore de ce monde. Cela est juste, cela est bon. Depuis les premiers ans d'un mortel, Dieu lui avait prodigué, chaque jour et mille fois par jour, les témoignages de sa tendresse : il lui suggérait des pensées et des résolutions saintes, il multipliait sous ses pas les événements et les circonstances qui pouvaient le rendre meilleur. Mais, obstinément, cet homme farouche et mauvais se dérobait aux offres du ciel, aux avances que Dieu daignait lui faire. Chaque fois qu'une idée juste et surnaturelle germait, sous le souffle de la grâce, dans son cerveau rebelle, il se hâtait de l'étouffer sous les railleries ou les sophismes. Lorsqu'une impulsion surnaturelle semblait le pousser, presque malgré lui, vers la pénitence et la sainteté, il se raidissait âprement pour ne pas céder à cet attrait. Le Seigneur insistait encore, non pas une fois, mais perpétuellement, pendant des années et des années : toujours il était repoussé, sans cesse sa bonté se voyait vaincue. Quoi d'étonnant à ce que, à la fin, il se soit lassé et ait pris la décision terrible d'abandonner le pécheur à lui-même, de le livrer à ses fautes, à ses hontes, aux suggestions de Lucifer ? Privé désormais des secours d'En-haut, le coupable est irrémédiablement perdu : il tombera, de chute en chute, jusqu'au plus profond des abîmes dont une âme ne se relève pas.

III. — La grâce de Dieu peut se comparer à une arme à double tranchant. Si nous savons l'utiliser, si nous savons y correspondre par nos initiatives personnelles, par notre effort persévérant, elle nous donne la victoire sur nos passions et sur le monde, sur les tentations et sur l'enfer. Mais si nous avons le malheur de la négliger ou de la méconnaître, elle se retourne contre nous. Nous sommes, devant Dieu et notre conscience, responsables de l'aide surnaturelle que la clémence du ciel nous propose, et il nous sera demandé compte de la manière dont nous en aurons tiré parti. Jésus lui-même a pris soin de nous en avertir. Dans une de ses paraboles, il nous a raconté l'histoire de ce prince qui, à son départ pour un long voyage, fit appeler ses serviteurs et remit à chacun une somme d'argent à faire fructifier pendant son absence. Les années passèrent, et un beau jour, à l'improviste, le maître revint. Il convoqua ses gestionnaires et leur demanda de rendre leurs comptes. La plupart d'entre eux avaient fait valoir leur pécule et doublé les talents qui leur avaient été remis : le souverain les récompensa avec sa magnificence coutumière. Un seul, celui-là précisément dont la responsabilité était moins lourde parce que son dépôt était moins considérable, se trouva contraint d'avouer que, par négligence, par crainte sotte ou par paresse, il avait enfoui son trésor sans songer à le faire fructifier. Vous connaissez la sentence sévère qui fut portée contre cet infidèle : dépouillé de ce qu'il avait reçu, il fut banni du royaume et jeté impitoyablement dans les ténèbres extérieures. M. f., cette histoire-là risquerait d'être la nôtre si, au lieu de consacrer à Dieu l'existence, les facultés, les faveurs sans nombre qu'il a bien voulu mettre à notre disposition, nous nous attar-

dions aux lâchetés, aux complaisances de ce monde, sans songer à multiplier par notre courage les dons que nous tenons de lui.

On ne saurait rien concevoir de plus terrible que l'abus des grâces. Et cette prodigalité folle, ce gaspillage des richesses divines arrive à son comble lorsqu'il persiste jusqu'à la fin, jusqu'à la mort. Il risque d'aboutir alors à cette catastrophe que l'on nomme impénitence finale et dont la seule pensée doit nous faire frémir. Le pécheur qui a négligé de se retourner vers Dieu, qui a toujours remis à des échéances plus lointaines le soin de se faire absoudre, de rentrer en faveur auprès de Dieu, avait sans doute l'arrière-pensée qu'au moment de son dernier soupir il mettrait ordre à ses affaires. L'instant fatal finit par arriver, mais alors c'est Dieu qui se dérobe. Surpris par un accident inopiné, ou embourbé dans les fanges de son passé, dont il se trouve impuissant à se dégager, le moribond halète, éperdu, entre l'épouvante de l'enfer entr'ouvert et la crainte de se déjuger par l'humble aveu que le Seigneur irrité ne lui facilite plus désormais. Les instants s'écoulent, plus précieux que des siècles, sans amener la détente salutaire qui briserait l'orgueil humain et effacerait toute une vie de rébellion. Une dernière seconde passe, pleine de trouble mais vide de repentir. La mort survient. L'homme est jugé.

Et l'enfer compte un damné de plus.

Pour éviter un pareil malheur, une seule voie nous est ouverte : c'est celle que la vulgaire raison nous indique, celle que le bon Dieu nous propose, celle à laquelle il faut, dès ce soir, nous résoudre. Ne résistons pas aux grâces divines, ne différons pas de nous convertir. Chaque minute passée loin de Dieu constitue un effroyable risque : ayons le bon sens et l'énergie de passer par-dessus toutes les indécisions et les fausses hontes, jetons-nous tout de suite aux pieds du Sauveur, pour être tranquilles.

II

I. — Traduisons maintenant dans la pratique les théories que nous venons de résumer. Un fait existe : une Mission vous a été donnée. Et cette Mission était une grâce extraordinaire que le Seigneur, par pure bienveillance, avait réservée à vos âmes. Cette grâce, comment l'avez-vous accueillie ? Espérons qu'aucun chrétien de cette paroisse ne l'a rejetée formellement, explicitement, en refusant de se rendre aux instructions ou aux cérémonies. Ce serait là une responsabilité lourde, pleine de dangers pour l'avenir, et nous touchons au dernier moment où il soit encore possible de réparer une telle faute.

Mais, sans aller jusqu'au refus de la grâce, est-ce que certains d'entre vous ne se seraient pas laissé entraîner, par paresse ou timidité, à négliger plus ou moins les faveurs et les trésors spirituels qu'apporte avec elle une Mission ? A ceux-là, du fond du cœur, il faut dire : Profitez des derniers instants de l'heure sainte ; ajoutez un effort généreux à vos petites velléités de ferveur ; que le dernier jour de ces exercices soit marqué par un noble geste de repentir qui assurera la paix de votre âme et qui fera plaisir au bon Dieu. Et même aux âmes les plus fidèles, même aux chrétiens les plus dévoués qui ont suivi avec une docilité et une exactitude parfaites toutes nos réunions et toutes nos prières, on doit tenir un langage presque analogue : Vous avez déjà beaucoup fait, mais la grande chose reste à faire ; la réception des sacrements s'impose afin de bien gagner la Mission.

Oui, cette initiative qui doit couronner les jours qui s'achèvent, cette preuve de fidélité pratique et d'amoureuse obéissance aux désirs de l'Eternel, nul ne saurait s'en dispenser, nul ne voudrait les refuser à l'attente du Maître paternel qui aspire à nous voir purifiés et saints. Si nous reculions devant le devoir sacré d'aujourd'hui, nous méconnaîtrions la bonté de Dieu, nous négligerions de mettre à profit les moyens extraordinaires qu'il nous offre pour nous sauver. En un mot nous abuserions de la grâce. Et l'abus de la grâce est chose grave, nous l'avons dit.

II. — Les plus impérieuses raisons militent, d'ailleurs, en faveur d'un rapide accomplissement de cette charge qui pèse sur vous. En quoi consiste le grand devoir de la Mission ? Vous le savez bien, m. f. : dans la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Sans doute cette obligation-là n'est pas promulguée, n'est pas précise comme celle qui nous impose l'accomplissement de nos Pâques. Vous pouvez même vous abstenir sans commettre pour cela un péché. Mais il ne s'agit pas ici d'une nécessité légale, strictement imposée par Dieu sous peine de faute, il n'en reste pas moins que nous ferions preuve de beaucoup de froideur et d'ingratitude, à l'égard du Tout-Puissant qui nous aime, si nous n'allions pas, nous aussi, comme nos familles, comme nos amis, comme la paroisse tout entière, nous agenouiller à la Table sainte où Dieu guette notre arrivée afin de se donner à nous.

Pour cela, il faut d'abord se confesser ; mais la confession nous sera d'autant plus utile que, tout en nous permettant de réaliser le but suprême de la Mission, elle rendra à notre conscience — sans attendre la prochaine période pascale — la sécurité, le calme et la tendresse du bon Dieu. Il y a une imprudence extrême à vivre, ne serait-ce que quelques heures (et à plus forte raison pendant des jours, des mois, et des années entières), dans l'état de péché mortel. On demeure alors sous le coup d'une condamnation imminente, que le moindre accident peut provoquer et qui, une fois prononcée, restera pour toujours irrévocable ; on est suspendu comme par un fil au-dessus des gouffres flamboyants de l'enfer, et il suffirait d'un rien pour que se brise le lien fragile qui nous retient en ce monde, qui nous empêche provisoirement d'être précipité dans la damnation. Quelle situation épouvantable !

Que dire en outre des mérites dont l'état de péché nous prive ? Or, voici qu'une occasion se présente, simple et facile, de nous délivrer de ce péril, de sortir de cette triste situation. Et pour vous mettre en sûreté, pour reconquérir vos droits au salut, vous n'aurez même pas besoin de vous singulariser, d'accomplir des démarches anormales. Il vous suffira

tout simplement de faire comme tout le monde, de suivre le mouvement général qui entraîne vos compatriotes à sanctifier leur Mission par l'aveu de leurs fautes et la communion. Le petit ennui — si ennui il y a — de la démarche vous sera encore allégé par le fait que vous vous trouverez aujourd'hui en présence de prêtres inconnus, qui venus naguère repartiront bientôt, et avec qui, précisément, vous éprouverez moins de gêne à parler de vos petits secrets. Vous savez bien d'ailleurs, par expérience, que la confession est moins terrible qu'elle n'en a l'air. Vous l'avez effectuée bien d'autres fois : voici le jour d'y revenir.

Songez-y bien, m. f., l'appel que le Seigneur vous adresse aujourd'hui est capital, décisif peut-être, et, pour quelques-uns d'entre vous, il sera sans doute le dernier. Combien de morts auront été étendus, pour une bénédiction suprême, sur les dalles de cette église, avant que la Mission se renouvelle, avant qu'une autre occasion vous soit donnée de rentrer en grâce avec Dieu ! Et chacun de nous doit se dire : « Parmi tant de prochains cadavres, est-ce que Dieu n'a déjà pas compté le mien ? » Si la grâce d'une Mission féconde et purifiante ne devait pas revenir, ne regretteriez-vous pas, pendant l'éternité tout entière, la lâcheté, le respect humain, la simple et vulgaire inertie qui vous auraient privés des célestes faveurs ? Pour vous mettre à l'abri des remords, venez, dès aujourd'hui, au tribunal du ciel.

III. — 1. Et surtout ne me dites pas : « Vous avez raison, au fond, mon Père, et je serais assez enclin à me résoudre à vous écouter. Mais vraiment la chose est impossible : il y a dix ans, il y a vingt ans, trente ans, cinquante ans que j'en ai perdu l'habitude et que je ne me suis plus confessé. »

Mais alors, mon bien cher ami, raison de plus ! Raison de plus pour ne pas toujours remettre à un sempertinel lendemain ce que vous auriez eu avantage à accomplir depuis longtemps, et ce que vous pouvez faire ce soir même ! Qu'est-ce qui pourrait vous arrêter ? La crainte de Dieu qui doit bien avoir quelques reproches à vous faire ? Mais le moyen de ne plus le redouter, c'est précisément de se jeter dans ses bras toujours ouverts pour nous accueillir. Il nous a donné lui-même sa parole qu'au lieu de vous accabler sous des reproches, il est tout prêt à vous recevoir avec bonté, avec amour ; il veut vous accueillir comme le fils prodigue et il y aura fête dans le ciel à l'occasion de votre retour. Le souvenir des fautes qui vous pèsent sera noyé dans la joie immense de votre conversion, dans l'exultation où vous nagerez vous-même en vous sentant enfin libéré.

2. Que redouteriez-vous encore ? Le tête-à-tête avec le prêtre et les aveux à lui confier ? Oh ! vous pouvez être bien tranquille ! Le prêtre a reçu du Très-Haut, en même temps que sa juridiction, l'ordre absolu d'être accueillant, indulgent et bon. Ne craignez pas de nous scandaliser : quoi que vous ayez à nous dire, vous ne pourrez rien nous apprendre que nous ne connaissions déjà. Nous confessons depuis trop d'années pour n'être pas au courant de la mentalité et de la fragilité humaines. Dans le pécheur incliné devant nous, nous ne voulons voir que notre frère, notre frère longtemps égaré et que nous croyions perdu pour le bon Dieu, mais que nous sommes heureux de retrouver, et à qui nous faciliterons, de notre mieux, les explications indispensables. Qu'aucune fausse honte ne vous retienne : vous serez tout surpris vous-même de la douceur que l'on éprouve à se décharger de son fardeau.

3. Je le sais bien, il y a encore un petit obstacle : il faut, pour se convertir à la pratique de la confession, rompre avec de vieilles habitudes et surmonter le respect humain. N'hésitez tout de même pas à étonner votre entourage par une démarche courageuse : sa surprise sera joyeuse ; chacun, près de vous, sera heureux que vous soyez revenu au Seigneur ; chacun prendra part à votre allégresse. La génération à laquelle vous appartenez a été forgée au feu des batailles ; elle a l'habitude des actes héroïques ; vous qui n'avez reculé ni devant les mitrailleuses ni sous les bombardements de la guerre, vous ne reculerez pas non plus devant le devoir encore plus saint qui vous sollicite en ce jour.

Comment pourriez-vous ne pas vous décider ? C'est Dieu lui-même qui vous presse, qui vous supplie, qui vous adjure. Au sein de cette paroisse même, bien des âmes dévouées et ferventes ont, depuis longtemps et sans même que vous le sachiez, prié, souffert et communié, afin de vous obtenir la grâce d'un sublime repentir. Dans vos maisons même, il y a peut-être une épouse qui s'affligeait en secret de vous voir insensiblement vieillir sans que vous mettiez ordre aux affaires de votre conscience ; il y a peut-être de petits enfants qui n'osent sans doute pas juger leur père, mais qui se demandent, tout bas et avec un trouble profond, ce que vous attendez pour vous conformer à la loi du Christ. Voulez-vous songer un seul instant au plaisir que vous ferez rayonner dans vos demeures, à la noblesse de l'exemple par lequel vous allez édifier votre famille et vos amis ? Il s'agit d'ailleurs, non seulement de votre avenir ici-bas, mais de votre destinée éternelle. Quand le ciel et la terre, quand Dieu, et vos parents, et vos compatriotes, et tous les chrétiens de l'univers, s'unissent et se coalisent afin de vous arracher au malheur, vous ne pouvez pas résister à tant d'affectueuses instances : vous viendrez, sans aucun retard, vous réconcilier avec Dieu.

* *

La Mission qui va se terminer ne doit pas demeurer comme une manifestation platonique dont on ne conserve qu'un vain souvenir. Si nous avions le malheur d'écouter la parole de Dieu qui nous appelle à la conversion, sans lui obéir, sans réaliser les conséquences qu'elle suppose, elle se retournerait contre nous et nous accuserait au dernier jour. Il n'en sera sûrement pas ainsi. Cette paroisse bénie de Dieu ne forme qu'une vaste famille qui s'apprête à se réjouir bientôt dans la paix du Seigneur, dans le triomphe eucharistique qui couronnera les efforts multipliés depuis trois semaines. Il ne faut pas que

l'éclat du jour pieux de la clôture soit terni par le moindre regret, par la douleur de penser que quelques-uns de nos frères se tiennent à l'écart du banquet divin où nous devons participer tous, sous la bénédiction de Jésus.

A chacun de se faire apôtre, dans la sphère de son influence, afin d'encourager les timides, de stimuler les hésitants. Prions, offrons quelques sacrifices, dévouons-nous de toute notre âme pour faire violence aux bontés du ciel, pour provoquer les décisions nécessaires, pour ramener à Dieu tous nos amis pécheurs. Alors notre œuvre sera féconde, notre joie sera bénie ; alors, la Mission terminée, il ne restera dans la paroisse que des âmes vivantes, des cœurs saintement unis, ne formant qu'un même troupeau, sous l'obéissance douce et aimante à notre suprême pasteur Jésus. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DU CHRIST-ROI

LA MAJESTÉ ROYALE DE JÉSUS

Mes frères,

Dans l'Encyclique « *Quas primas,* » par laquelle il instituait en 1926 cette fête du Christ-Roi que nous célébrons aujourd'hui pour la cinquième fois, Notre St-Père le Pape Pie XI nous énonçait les motifs de cette nouvelle solennité : « En ordonnant à la catholicité tout entière de vénérer le Christ-Roi, disait-il, nous pourvoyons aux besoins des temps actuels et nous opposons un remède souverain contre la peste qui infecte la société humaine. Ce que Nous appelons la peste de Notre temps, c'est le laïcisme, ses erreurs et ses tentatives impies. Ce fléau, vous savez qu'il n'a point mûri en un jour : depuis longtemps il couvait au plus profond des sociétés. On commença par nier le pouvoir du Christ sur toutes les nations, on refusa à l'Eglise un droit dérivé du droit du Christ lui-même, celui d'enseigner le genre humain, de porter des lois, de diriger les peuples et de les conduire à la béatitude éternelle. »

C'est donc parce qu'à l'époque actuelle « le Christ est non seulement expulsé de la vie publique, mais encore négligé ou ignoré avec dédain, » c'est parce qu'on méconnaît son souverain domaine et celui de son Eglise sur les individus, les peuples et leurs gouvernants, c'est parce que le cri des rebelles de l'Evangile : « *Nolumus hunc regnare super nos* » (Luc, XIX, 14) retentit de toutes parts aujourd'hui que le Souverain Pontife, inspiré par l'Esprit-Saint, a décrété cette fête. Cette dernière nous rappelle que, quoi qu'on fasse et qu'on dise, le Christ Jésus reste le roi des rois et le maître souverain des maîtres de la terre.

I

En agissant ainsi, Pie XI n'a fait qu'imiter Notre-Seigneur dont il est le Vicaire. Quand ce divin Sauveur a-t-il proclamé le plus hautement sa souveraine royauté, sinon quand les Juifs prétendaient n'avoir d'autre roi que César, sinon au cours de sa Passion ?

Durant toute sa vie et jusqu'à la veille de sa mort, Jésus dédaigna les honneurs du monde. Loin de faire un pas pour aller à eux, il s'enfuit quand ils viennent à lui. Un jour qu'enthousiasmés par ses miracles et ses discours, les Juifs lui demandent : « Pourquoi nous tenir en suspens ? Dites-nous donc enfin si vous êtes le Christ, le Roi d'Israël que nous attendons » (Jo., x, 14), il leur répond : « Mes œuvres rendent témoignage de moi et disent assez ce que je suis ; à vous de voir. » Un autre jour, après la multiplication des pains, les Juifs veulent décidément le proclamer roi et le cherchent à cet effet. Que fait-il ? Il s'enfuit et va se cacher sur une haute montagne, attendant là que l'enthousiasme de la foule soit tombé.

Mais voici qu'au début de sa Passion le divin Maître change de conduite. Lui qui jusque là imposait silence aux malades qu'il avait guéris et voulaient lui crier leur reconnaissance, il donne libre cours au sentiment populaire. Il ouvre la semaine de sa mort par une entrée triomphale dans la Ville Sainte. Porté sur la monture des monarques orientaux, comme un prince faisant son entrée dans la ville de son sacre, il s'avance rayonnant dans Jérusalem jonchée de vêtements, de fleurs et de rameaux verts. Les infirmes qu'il a guéris lui forment une escorte d'honneur. Tous ceux auxquels il a rendu la vue, l'ouïe, la parole, les morts mêmes qu'il a ressuscités, tous à l'envi font retentir les airs de leurs acclamations. En vain les pharisiens ombrageux et les émissaires du Sanhédrin le conjurent d'imposer silence aux manifestants, Jésus n'en fait rien et s'en défend au contraire. Leur dire de se taire ! mais « s'ils gardaient le silence, les pierres mêmes parleraient ! » (Luc, XIX, 40). Et la foule de redoubler ses acclamations : « *Hosanna, hosanna Filio David ! Benedictus qui venit in nomine Domini, rex Israel !* Béni soit le Fils de David, vive le roi d'Israël ! »

Mais suivons ce divin Roi devant les tribunaux où il est traîné quelques jours plus tard. Traîné ? j'ai tort de parler ainsi : un roi connaît trop sa dignité pour se laisser traîner, serait-ce au supplice. L'histoire conserve et admire l'héroïque mot de Louis XVI à son départ pour l'échafaud : « Marchons, dit-il à ses sujets devenus ses bourreaux, je suis prêt. » Cette parole tombée des lèvres du roi-martyr qui de son sang innocent allait laver les fautes de sa race et celles de la France, cette parole est digne d'un roi, mais elle n'est qu'un sublime plagiat des paroles du Christ au Jardin des Oliviers. Lui aussi y donna le signal du départ pour le supplice : « *Surgite, eamus !* Debout, avait-il dit à ses Apôtres, levez-vous et marchons, car voici venir le traître qui me livrera. » (Math., XXVI, 46). C'est Notre-Seigneur lui-même qui se livre à ses bourreaux et pour en convaincre quiconque serait tenté d'en douter, par un acte de suprême puissance il terrasse d'un mot, avant de s'abandonner à elle, la populace qui l'environne. A S. Pierre qui esquisse un geste pour le

défendre, il rappelle qu'il est Roi et qu'il a des armées à ses ordres : « Ne sais-tu pas, lui dit-il, que je n'aurais qu'à prier mon Père, qu'à dire un mot, pour que plus de douze légions d'anges volent à mon secours ? » (Math., XXVI, 53).

II

On l'enchaîne donc, puisqu'ainsi le veut son amour pour nous, mais les liens dont on le charge ne lui enlèvent rien de sa majesté royale : elle le suit au tribunal d'Anne et de Caïphe. Interpellé par ceux qui osaient se constituer ses juges, il se tait et ne répondra que quand on lui demandera de le faire au nom du Dieu vivant. Comme Homme-Dieu, Jésus ne reconnaît en effet que Dieu comme lui étant supérieur et comme ayant le droit de lui donner des ordres. Il garde la même attitude pleine de dignité devant Pilate. On l'accuse de crimes insensés, il se tait, au point que, plongé dans l'étonnement, Pilate lui dit : « Vous n'entendez donc pas les crimes qu'on vous impute ? » (Math., XXVII, 23).

Qu'est-ce donc qui pourra tirer Jésus de son silence ? Attendez. Les vociférations des Juifs se font entendre plus pressantes. Parmi les accusations dont ils chargent leur victime se trouve celle-ci : « Il s'est dit le Christ-Roi... » C'est du reste la seule que retient Pilate. « Est-il vrai, demande le gouverneur à Notre-Seigneur, est-il vrai que tu es Roi ? » Jésus sait que de sa réponse va dépendre son sort ; et ce sort, il le devine sans peine, car il entend la foule qui de toutes parts demande sa mort à grands cris : « Crucifiez-le, crucifiez-le ! » Mais il n'en répond pas moins à Pilate : « Oui, tu l'as dit, je suis Roi. » (Luc, XXIII, 3).

Jésus est Roi ? Eh bien ! il faut le revêtir des insignes royaux. Vite on tresse une couronne d'épines qu'on lui place sur la tête ; un roseau fragile lui tient lieu de sceptre et un haillon de pourpre jeté sur ses épaules forme son manteau royal. Et tour à tour les soldats de Pilate, fléchissant le genou devant lui, tournent en dérision sa royauté en disant : « Salut, roi des Juifs ! » Et cela pendant que dehors le peuple égaré hurle : « Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous ! Nous n'avons pas d'autre roi que César ! »

Ah ! comme c'est bien ainsi qu'aujourd'hui encore les choses se passent ! Les rationalistes, les modernistes de notre temps veulent bien encore entourer Notre-Seigneur d'un certain respect apparent, lui rendre des hommages comme ils en rendent aux hommes qui se sont fait un nom par leur sagesse, leur bonté, leur dévouement, reconnaître sa supériorité, sa royauté intellectuelle et morale, mais ce culte, ces hommages diminués sont une insulte pour celui auquel ils s'adressent, puisque ceux qui les rendent ne veulent voir qu'un homme et refusent de reconnaître un Dieu en celui qu'ils honorent. Et pendant ce temps les peuples secouent le joug cependant si doux de ce Roi. Sont-ils pour cela plus soumis à César, plus respectueux envers les hommes qu'ils ont élus et qu'ils se sont donnés pour maîtres ? Hélas ! pas plus que ne l'étaient les Juifs envers le Maître dont ils se réclamaient devant Pilate et dont ils abhorraient le joug odieux.

III

Mais à ce roi il manque un trône. Ce trône, on va le dresser sur le Golgotha, c'est la croix. Voyez plutôt l'inscription qui la domine. Pilate qui, sans s'en douter, se fait le héraut du grand Roi, y a fait placer bien en vue ce beau titre : « Jésus de Nazareth, Roi des Juifs. » Et afin de montrer que cette royauté est universelle et s'étend à toutes les nations, il veut que ce titre soit écrit dans les trois grandes langues d'alors, en hébreu, en grec et en latin. Et sur ce trône, le Sauveur exerce les prérogatives de sa royauté. Il y rachète son peuple et y négocie avec son Père la rançon des pécheurs, il y exerce le droit de grâce en faveur du bon larron. C'est cette croix à la main qu'il paraîtra à la fin du monde pour juger tous les hommes, récompenser ses fidèles sujets et punir ses sujets rebelles.

Trône du divin Roi, la croix est encore son étendard : « *Vexilla regis prodeunt.* » Partout où elle se dresse, elle proclame sa royauté et marque son empire et ses conquêtes. Comme le pavillon français dont les trois couleurs flottent sur les plages lointaines indique que la terre où il est planté est une terre de France, ainsi toute terre où paraît la croix est un fief où le Christ compte de fidèles sujets. Elle est le plus bel ornement de la couronne des rois et la domine, comme domine leur autorité celle du Christ.

Mais Jésus a rendu le dernier soupir. Quand un roi, quand un chef d'Etat rend son âme à Dieu, est-ce que son trépas reste inaperçu comme celui d'un humble sujet ? Non, sa mort est un deuil national auquel s'associent toutes les provinces et jusqu'au moindre village. La mort de Notre-Seigneur devait être le signal d'un deuil autrement imposant. Maître et Roi de la nature entière, à sa mort toute la création prend le deuil et semble vouloir le pleurer. Le soleil s'obscurcit et se voile, la terre se couvre de ténèbres comme d'un vêtement funèbre, les rochers eux-mêmes se brisent et se fendent comme dans un sanglot. Si tous les hommes, si tous les vivants ne s'associent pas à ce deuil universel, les morts, eux, sortent de leurs tombeaux pour le partager. Notre-Seigneur n'est-il pas le Roi des vivants et des morts, des saints qui règnent avec lui et dont nous allons célébrer la fête, et des trépassés retenus en Purgatoire et pour qui nous prierons le lendemain ?

Jésus est descendu de la croix. Quelle va être sa sépulture ? Il y a longtemps que le prophète lui a prédit un sépulcre glorieux (Is., XI, 10). Et de fait une sépulture vraiment royale lui est réservée. Quand les restes mortels de Napoléon Ier furent ramenés de l'île Ste-Hélène en France, on ne crut pouvoir trouver pour son impériale dépouille de lieu mieux choisi que les Invalides, au milieu des braves frappés à ses côtés sur les champs de bataille. « Là du moins, disait-on, nuit et jour on montera la garde près de son tombeau. » Or, m. f., la dépouille

royale de Notre-Seigneur ne fut pas l'objet de moins d'honneur. Lorsqu'on eut apposé sur le sépulcre qui la renfermait les scellés, le sceau de l'Etat, comme sur le tombeau d'un grand personnage, on plaça auprès, vous le savez, des soldats chargés de monter nuit et jour la garde jusqu'au moment où celui auquel ils rendaient ainsi des honneurs royaux, sans le vouloir, en sortirait vivant et glorieux, vainqueur de la mort aussi bien que de ses ennemis.

* *

Puissions-nous, m. f., assister au même triomphe en la personne de la Sainte Eglise. Déjà son chef, le Souverain Pontife, a vu reconnaître son indépendance et proclamer sa royauté transcendante. On a compris que le Vicaire de Jésus-Christ ne doit être le sujet d'aucun roi et qu'ayant de par Dieu mission de commander à tout le monde, il ne doit obéir à personne. C'est déjà un peu la royauté de Jésus-Christ qui est reconnue en celle de son représentant visible ici-bas. Prions pour que les nations ne s'arrêtent pas là, mais qu'elles rendent à la religion de Jésus-Christ la place qu'elle doit occuper dans les lois, les institutions, et même les cérémonies officielles. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

LI

21e Dimanche après la Pentecôte

LA CONDUITE ENVERS LES ENNEMIS

D'un mot Notre-Seigneur caractérise l'attitude que nous devons observer à l'égard de nos ennemis : « Il vous faut, nous dit-il, pardonner de tout cœur à vos frères. » Il est nécessaire, toutefois, de bien comprendre ses paroles, afin de n'y point voir je ne sais quel pacifisme outrancier. Jésus lui-même nous dit ailleurs qu'il est venu « apporter le glaive sur la terre » (Math., x, 34). Nous devons donc savoir discerner, suivant les cas, l'opportunité de la lutte ou du pardon.

I

Quand S. Paul nous dit : « Si faire se peut, pour ce qui est de vous, ayez la paix avec tous les hommes » (Rom., XII, 18), ne nous méprenons pas sur le sens de ces paroles et n'allons pas en conclure que c'est pour nous un devoir de pactiser avec le mal. Faute de se rappeler cette observation, bien des chrétiens, en certaines circonstances, ont une conduite déplorable, et sous prétexte qu'il faut vivre en bonne relation avec tout le monde, agissent absolument comme les méchants, à ce point que l'on se demande parfois s'ils ont vraiment la foi et s'ils ont conscience des devoirs que leur impose la foi.

Avec le mal, m. f., il faut être non en paix mais en guerre. Cette guerre existe dès l'origine ; le Sauveur est venu encore l'attiser et elle durera autant que le monde. Il ne peut y avoir ni paix, ni trêve, ni réconciliation d'aucune sorte avec le démon. Il faut haïr le mal de toutes les forces de son âme, parce qu'il est l'ennemi souverain, l'ennemi de Dieu et l'ennemi de l'homme. Mais en même temps, il faut, autant qu'il est possible, entendons bien, vivre en paix avec tous, bons et méchants. Les uns comme les autres, en effet, ne sont-ils pas nos semblables, fils d'un même Père qui est au ciel ? N'ont-ils pas les mêmes espérances, et le limon dont ils sont pétris vaut-il moins que le nôtre ?

A leur égard, donc, que les armes dont nous nous servirons soient toujours la bonté, la pitié, la compassion, la charité, l'excuse pour leur ignorance et peut-être leur intention. Agir autrement, c'est souvent aggraver le mal et par conséquent, sous prétexte de zèle, servir la cause de l'enfer, exaspérer les méchants et rendre à jamais impossible et la réconciliation et leur retour à Dieu.

II

Que telle doive être notre conduite, c'est-à-dire empreinte de douceur et de mansuétude à l'égard de nos ennemis de toutes sortes, S. Paul lui-même prend soin de nous l'indiquer au même endroit. Notre premier devoir, nous dit-il, est de nous abstenir de nous défendre, quand nous sommes offensés : ***non vosmetipsos defendentes***, si notre réputation n'en souffre pas, et si le scandale n'est pas à craindre. Car se défendre, c'est s'exposer souvent à dépasser la limite de nos droits, et à manquer à notre tour de charité et même de justice à l'égard d'autrui.

Il faut ensuite éviter la colère et la vengeance. Agir sous l'impulsion de la colère est périlleux, car bien souvent cette colère procède non de l'indignation pour le mal, mais de notre impatience à souffrir. Quant à la vengeance, elle n'appartient qu'à Dieu, juge souverain de nos différends : *Mihi vindicta, ego retribuam* (Rom., XII, 19). Elle est indigne d'un disciple de Jésus-Christ qui, lui, innocent parmi les innocents, disait sur la croix : « Père, pardonnez-leur, ils ignorent ce qu'ils font. » Qu'il en coûte, n'est-ce pas, m. f., de pousser jusque là la vertu, et n'est-il pas vrai que parfois on se croit d'autant plus de droits à la vengeance et à une vengeance éclatante qu'on s'estime plus vertueux ?

Ce n'est point tout. A côté de nos devoirs, je dirai négatifs, il y a les devoirs positifs. Non seulement il ne faut pas inquiéter le prochain, mais il faut, de plus, faire quelque chose pour lui : « Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire, » c'est-à-dire secourez-le dans tous les besoins du corps et aussi de l'âme, donnez-lui la lumière, le bon conseil, l'instruction, l'encouragement, en un mot exercez envers lui toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

Ne vous récriez pas, m. f. S. Paul, vous le savez bien, n'est ici que l'écho de la parole irréformable du Maître qui disait : « Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent ; bénissez ceux qui vous maudissent ; priez pour ceux qui vous calomnient. » (Math., v, 44). Et de fait, valons-nous mieux que ceux qui nous haïssent, au regard du

Très-Haut ? Notre âme est-elle plus pure ? N'avons-nous pas besoin, nous-mêmes, que Dieu oublie d'exercer à notre endroit sa colère et sa vengeance ?

Rien n'est plus saisissant à ce point de vue que l'évangile de ce jour : la grandeur de la dette envers Dieu fait contraste avec celle qui lie un homme à son semblable. Or, tandis que l'homme n'a point de miséricorde pour son prochain, chair et os comme lui, il oserait demander que Dieu soit miséricordieux pour ses péchés ? En vérité, ce serait un non-sens, et Dieu lui-même, malgré tout le droit qu'il en a, n'est point si exigeant, lui qui donne son soleil aux bons et aux méchants, rend la terre fertile pour l'un comme pour l'autre, a souffert et a versé son sang pour tous les enfants d'Adam.

Ne nous laissons donc pas vaincre par le mal, mais surpassons le mal par le bien. Que le monde, s'il le veut, ne nous imite pas et traite notre conduite d'insensée. Chrétiens, nous sommes les frères d'une même famille, par conséquent rien ne doit séparer et diviser notre cœur. « Joseph, le fils de Jacob, nous dit S. François de Sales, renvoyant ses frères d'Egypte dans la maison de son père, leur donna ce seul avis : « Ne vous courroucez point en chemin. » Je vous en dis de même : nous qui cheminons ensemble vers la vie bienheureuse, ne nous courrouçons point en chemin les uns avec les autres, marchons avec la troupe de nos frères et compagnons doucement, paisiblement et aimablement, nous rappelant le terrible mot de S. Jacques : la colère de l'homme n'opère pas la justice de Dieu [1]. »

INSTRUCTIONS A DES COLLÉGIENS

IV

LE BON ESPRIT

SOMMAIRE

I. — *Nature du bon esprit :* le mauvais esprit ; le bon esprit dérive d'une juste conception des choses.

II. — *Le bon esprit envers les maîtres :* utilité de la sujétion scolaire ; la confiance, la reconnaissance, l'amour envers les maîtres.

III. — *Le bon esprit envers les condisciples :* la justice et l'amour, avec leurs formes particulières.

Mes chers enfants,

Avec la piété et le travail, une condition est indispensable pour effectuer une heureuse année scolaire : c'est le bon esprit.

I

Le bon esprit est assez difficile à définir, car il comprend un ensemble assez complexe d'éléments ; mais sa présence ou son absence, dans une maison d'éducation, se remarque au premier coup d'œil. Il y a des collèges où la vie est insupportable ; dès qu'une décision a été prise par l'autorité, elle est critiquée par les élèves, qui en dénaturent la portée et la soupçonnent d'être dictée par d'invraisemblables motifs. Les rapports entre maîtres et élèves sont tendus à l'extrême : aucun respect ne retient sur les lèvres écolières les médisances et les railleries. Entre élèves, même, les hostilités sont continuelles, suivant que l'on est affilié à tel clan ou à tel groupe. Inutile d'ajouter que les punitions sont fréquentes, que le travail n'est même pas médiocre, et que Dieu, dans ces maisons-là, n'est ni bien servi ni bien aimé.

La cause de tout ce désordre ? Le mauvais esprit, qui produit une foule de maux parce qu'il rassemble une foule de vices. Il est basé d'abord sur l'orgueil qui porte à juger ses supérieurs et à s'imaginer qu'on les égale ; il est basé sur la présomption qui nous fait exagérer la valeur de notre expérience et de nos forces ; il comporte, hélas ! une dose d'envie et de haine ; il s'appuie sur la fourberie et la dissimulation, il sert la cause de l'anarchie et de la paresse. Bref, on ne trouve presque pas de défauts qui ne concourent à établir sa domination.

Pour rien au monde, mes chers enfants, vous ne voudriez poursuivre vos études dans un collège aussi désorganisé, où l'existence est extrêmement pénible, où la joie du labeur s'évanouit ainsi que les chances de succès. Grâces à Dieu, la maison chrétienne qui nous abrite conserve dans ses traditions le bon esprit qui adoucit les angles, qui fait envisager les choses sous leur jour le plus favorable, qui facilite l'élan intellectuel et qui présage les victoires universitaires, après une année paisible et bien employée. Il n'est donc point nécessaire de vous engager à acquérir le bon esprit ; il suffira d'attirer votre attention sur ses principales caractéristiques, afin que vous le cultiviez toujours plus en vous-mêmes et que vous persévériez à le faire fleurir autour de vous.

Le bon esprit procède d'une conception droite et saine des choses. Il consiste à se rendre compte d'abord que, si vos parents vous ont conduits ici, ce n'était pas pour vous rendre malheureux, mais au contraire pour préparer votre bonheur en vous faisant bénéficier des avantages qu'une instruction supérieure assure pour toute la vie. Le bon esprit consiste ensuite à reconnaître que les professeurs qui ont sacrifié leur existence par pur dévouement pour vous, n'ont aucun intérêt à vous ennuyer pour leur plaisir, qu'ils vous sont, au contraire, attachés du fond de leur âme sacerdotale ou religieuse, et que si, parfois, ils sont contraints de vous infliger des labeurs désagréables, ce n'est pas pour vous faire de la peine, mais pour vous faire du bien en développant votre intelligence. Le bon esprit consiste enfin à avouer que les conditions pratiques de la vie ne sont pas du tout insupportables, que les camarades valent autant que nous-mêmes, que l'on peut s'entendre avec eux et que si, de temps à autre, quelques petites difficultés surgissent, cela peut parfaitement tenir à nos défauts personnels.

Est-ce que toutes ces constatations ne sont pas exactes et justes ? Eh bien ! si vous consentez à vous en pénétrer, elles suffiront à rendre très heureux votre séjour au collège, parce qu'elles vous mettront à même d'apprécier loyalement les diverses circonstances et de comprendre toute l'affection, toute l'abnégation dont, ici, vous êtes entourés. Alors les

[1] *Introduction à la vie dévote*, 3e partie, ch. VIII.

relations entre les différents membres de la communauté deviendront aussitôt ce qu'elles doivent être : des relations de famille.

Je m'empresse d'ajouter qu'elles le sont depuis longtemps ; mais elles doivent tendre à le devenir toujours davantage. Au grand foyer qui nous rassemble, il y a des pères : ce sont les maîtres, délégués par Dieu pour faire respecter l'ordre, pour développer le savoir, pour façonner les âmes en vue du bien ; et ces pères sont pleins de tendresse, de science, de bonne volonté. Il y a des enfants que la Providence y a conduits, afin de faire fructifier leurs talents, afin de s'habituer aux disciplines nécessaires ; et ces enfants sont soumis, travailleurs, affectueux et bons. Ces enfants sont d'ailleurs entre eux comme des frères, pleins de charité et de sympathie. Quoi de plus doux, quoi de plus beau, qu'une existence qui se déroule ainsi sans heurts dans la paix et l'union ? Et cette existence féconde est celle que vous vous ménagez à vous-mêmes, dans toute la mesure où vous imprégnez de bon esprit vos rapports avec vos maîtres et vos condisciples.

II

L'humilité est universellement nécessaire, mais elle l'est au collège plus particulièrement. Plus tard, vous ne serez pas continuellement sous la main de ceux qui auront la charge de vous commander ; et de plus, si votre sujétion paraît dure à votre amour-propre, vous vous consolerez des ordres reçus en donnant, à votre tour, des directives à vos subordonnés. Tandis qu'actuellement vous êtes sans cesse sous le joug ; et ce joug ne vous paraîtra léger que si vous arrivez à vous convaincre qu'il est nécessaire, juste et bienfaisant. Nécessaire, car sans lui toute classe serait impossible, de même que toute orientation des études et toute discipline ; le plus abominable désordre régnerait partout et paralyserait toutes tentatives de labeur. Juste, ce joug l'est par le fait que vos maîtres ont le droit de vous l'imposer à cause de leur âge, de leur dignité, de leur fonction, de leur caractère, de leur savoir, de leur dévouement. Point n'est besoin d'insister sur chacun de ces titres : vous vous êtes déjà rendus compte que, sur chacun de ces chapitres, vous leur étiez inférieurs et qu'il était, par conséquent, normal que vous vous inclinie devant eux. Le joug scolaire est enfin bienfaisant, puisque c'est dans votre intérêt qu'il est établi ; puisqu'il vous façonne une âme meilleure, puisqu'il vous aide à vous forger les armes avec lesquelles vous gagnerez votre avenir. Vous n'aurez donc ni orgueil ni sentiment de révolte ; vous vous inclinerez sous l'indispensable loi.

Et vous l'accepterez avec *confiance*. Le maître qui a le droit d'ordonner n'est pas toujours tenu de donner les motifs de sa décision. Il existe même des cas où cette indication pourrait être indiscrète ou dangereuse. Rien ne vous interdit de demander, poliment et gentiment, une explication à propos d'une question difficile ou d'un commandement dont vous n'avez pas bien saisi la portée. Mais si — pour des raisons supérieures — on fait semblant de ne pas entendre, ou si on vous répond par un aimable sourire, n'insistez pas. Dites-vous intérieurement que vos professeurs ne cherchent que votre bien, qu'ils n'ont nulle envie de vous contrarier, que vous devez, par conséquent, leur faire crédit et — jusqu'à preuve du contraire — croire qu'ils ont bien pensé, bien agi, bien décidé.

Vous verrez d'ailleurs que la preuve du contraire, à peu près jamais, n'arrivera. Ayez donc confiance dans ceux qui s'intéressent à vous. N'allez pas prêter à leurs paroles ou à leurs gestes des mobiles bas, méchants, puérils. Il est bien plus raisonnable de penser que s'ils jugent autrement que vous, c'est qu'ils ont plus d'expérience que vous.

Et ceci vous amènera à leur manifester de la *reconnaissance*. Quand on est jeune, quand on s'évade à peine de sa famille où l'on a souvent été trop gâté, on s'imagine facilement qu'on a droit à toutes les prévenances comme à toutes les sollicitudes. Erreur, illusion, que les premiers contacts avec le monde suffiront à dissiper. Il faut bien reconnaître, mes enfants, que vos professeurs n'étaient nullement tenus de se sacrifier pour vous comme ils l'ont fait. Leurs capacités, leurs diplômes leur auraient ouvert des carrières plus brillantes, mieux rémunérées, et moins pénibles que celle de l'enseignement chrétien. Mais ils avaient au cœur l'amour des jeunes âmes, le zèle de Notre-Seigneur. Ils ont donc renoncé aux satisfactions humaines et aux espérances d'ici-bas ; ils se sont astreints, eux aussi, à un règlement strict et à un effort acharné ; ils ont abdiqué leur avenir.

Tout cela, pour qui ? Pour vous, mes enfants. Ne seriez-vous donc pas des ingrats, si vous considériez d'un œil indifférent tant de renoncements et tant de sacrifices ? Est-ce que, en y réfléchissant tant soit peu, vous ne vous sentez pas les débiteurs de ces hommes qui ont tout donné pour vous et qui se sont eux-mêmes donnés à vous ? Par quel moyen leur rendrez-vous une petite partie de tout ce qu'ils font en vue de votre bien ? Par la docilité, par l'application, par la gratitude, mais surtout par un filial *amour*.

Car les pères de votre âme, de votre esprit, de votre cœur, ont conquis des titres à votre attachement, et votre généreuse affection leur est une douce récompense. Ils sont heureux de voir que vous avez compris leur but, apprécié leur sacrifice et que vos âmes, par eux, s'ennoblissent et s'épanouissent dans des sentiments généreux. Sans doute, ce n'est pas dans ce seul but qu'ils travaillent. Entièrement dédiés à Dieu, c'est de Dieu qu'ils attendent la rémunération qui ne se décerne que dans les cieux. Mais votre amour leur est néanmoins doux, car il est le présage de la charité de Jésus.

Et cette dilection, respectueuse et souriante, vous est également précieuse à vous-mêmes. Elle vous rend la tâche plus facile ; elle stimule en vous le respect et la confiance, elle vous donne l'énergie de franchir les obstacles qui parfois s'accumulent sur les sentiers du labeur et du devoir. Appliquez-vous donc à aimer vos bons maîtres, efforcez-vous de

leur être agréables, obéissez-leur avec un empressement tranquille ; tout cela rendra votre existence intéressante, féconde. Or tout cela, c'est le bon esprit.

III

Ce même bon esprit, si important, et que le bon Dieu aime à voir régner dans vos âmes, ce même bon esprit régira encore vos rapports avec vos camarades. Vous n'êtes pas, au collège, isolés en face de vos professeurs ; vous devez mener une vie commune avec d'autres enfants et d'autres jeunes gens, venus d'ailleurs que vous, différents de formation et d'habitudes, et dont peut-être vous ignoriez tout avant de les rencontrer ici. Quelle sera votre attitude à leur égard ?

Avant tout, pour eux, vous serez *justes*. C'est un élémentaire devoir. Et vous entendez bien qu'il ne s'agit pas seulement de cette justice étroite et matérielle qui consiste à ne pas porter préjudice à son prochain. Il est bien évident que vos camarades n'ont pas été envoyés au collège par leurs familles pour vous procurer le plaisir de les taquiner, de les brimer, de leur subtiliser leur dessert ou — oserai-je employer dans cette chapelle cette expression bien écolière ? — de leur « chiper leurs affaires. »

En plus de l'honnêteté primordiale qui vous incombe, vous leur en devez une plus haute. Il faut vous convaincre que ces enfants sont vos égaux, qu'ils ont des droits semblables aux vôtres. Ayez encore la loyauté de reconnaître leurs talents ; ne soyez pas humiliés par la supériorité de leur intelligence, ne soyez pas jaloux des succès qu'ils remportent parfois, en dépit de votre amour-propre.

Vous leur devez encore la franchise, cette suprême règle de conduite entre tous les hommes, et qui, seule, peut maintenir entre vous la concorde et la paix.

Méfiez-vous de cet instinct trop naturel qui vous porte à faire de vous le centre de l'univers. On s'imagine assez volontiers — surtout à l'âge des illusions — qu'on a droit à tout et qu'on n'est tenu à rien envers autrui. La réalité est bien différente. Vous n'avez aucune raison de revendiquer des préséances ou des privilèges et tout ce que vous êtes en droit d'attendre, c'est qu'on vous accorde de l'amabilité et de la tendresse en échange des bontés que vous manifesterez vous-mêmes et dans une équivalente mesure.

Ne croyez pas d'ailleurs en être quittes à l'égard de vos compagnons, lorsque vous aurez respecté leurs prérogatives essentielles. En plus de la justice, le prochain a droit à l'*amour* et c'est Notre-Seigneur lui-même qui a voulu apporter sur terre la règle divine de la charité. Si vous êtes tenus de vous montrer charitables envers tous les humains, cette obligation s'impose encore plus directement à vos âmes lorsqu'il s'agit de jeunes gens que la Providence a rapprochés de vous afin que vous meniez la même vie.

Des frères : voilà bien ce que vous êtes ici, puisque vous êtes les fils de la même foi, des mêmes dévouements, des mêmes tendresses. Mais on rencontre parfois des familles où les frères ne songent qu'à se quereller ou à se battre. Inutile d'indiquer que ce n'est pas du tout ainsi que le bon Dieu comprend l'esprit familial. Il veut, au contraire, que, dans la collectivité qu'il daigne bénir, chacun soit prêt à se sacrifier un peu pour les autres, afin d'imiter — dans une bien faible mesure — l'exemple de Jésus qui s'est immolé par amour pour chacun d'entre nous.

Vous vous habituerez donc à la patience, afin de supporter les défauts de vos voisins, de même qu'ils supportent les vôtres. Vous tolérerez quelques usurpations — la plupart du temps inconscientes et involontaires — sur les frontières de vos droits, afin de maintenir la paix et l'union.

Votre charité se manifestera par des actes généreux, par le pardon sans réticences des torts qu'on aura eu envers vous, des plaisanteries ou des offenses qui auront fait souffrir votre orgueil.

Vous ne serez point avares des minimes richesses que peut posséder un élève : une friandise partagée à propos peut suffire à vous gagner des cœurs. Vous ne serez point distants, hautains, dédaigneux : outre que cela vous rendrait ridicules aux yeux de chacun, ce serait contraire à cet esprit de charité fraternelle qui doit inspirer vos sentiments comme il doit diriger vos actes.

Vous vous habituerez à devenir serviables et bons, parce que cela fait plaisir au Seigneur. Durant le cours d'une journée, vous avez cent occasions d'obliger un camarade, en lui prêtant un objet qui lui manque, en lui communiquant un renseignement qu'il désire, en l'aidant lorsqu'il se trouve embarrassé. Ne négligez pas ces moyens de vous rapprocher les uns des autres.

Vous en serez d'ailleurs récompensés dès ce monde, car c'est par de tels procédés que vous contracterez de ces amitiés sans égales qui, formées au collège, se perpétuent durant toute la vie et qui, lors de votre vieillesse encore lointaine, vous laisseront de si doux souvenirs. En un mot, faites tout ce que vous pourrez pour penser à l'unisson, pour travailler d'un même cœur, pour vous soutenir mutuellement, pour vous consoler l'un l'autre quand il le faudra, pour vivre d'une vie intime et sainte, sous le regard ému de vos maîtres et sous la bénédiction du Père tout-puissant. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

L

L'OCCASION DANGEREUSE

L'occasion dangereuse, susceptible de nous entraîner au péché, repose dans toute personne ou tout objet qui nous sollicite au mal.

I

« Nous marchons parmi des pièges », dit S. Ambroise.

Ce sont les lectures frivoles et profanes, capables

de troubler notre foi, ou au moins de laisser dans notre esprit des images qui seraient pour nous une cause de fatigues, de remords. Et je ne parle pas seulement du livre essentiellement mauvais, mais du livre moins dangereux en apparence et où les situations les plus délicates sont présentées avec tout le charme du style.

Ce sont encore les compagnies légères, mondaines, d'une liberté inconsidérée dans leurs paroles : « fleurs du mal » qui portent en elles-mêmes le péché et le communiquent à quiconque en aspire le parfum délétère ; car, c'est une expérience quotidienne, il suffit d'un mot jeté négligemment dans un entretien, mais avec adresse, pour nous perdre.

Ce sont enfin les plaisirs coupables, au milieu desquels la vertu souvent fait naufrage. L'Eglise est loin de s'opposer à des amusements inoffensifs, à des récréations proportionnées à notre âge, à notre caractère ; mais avec ceux que l'on se permet actuellement, et qui sont d'une hardiesse sans mesure, on se façonne le premier anneau d'une chaîne que nous ne pourrons plus briser.

Des moralistes ont pensé que de toutes les tristesses de notre époque, celle d'une jeunesse dévoyée est la plus navrante. Or ce phénomène, le monde l'a rarement connu au même degré qu'aujourd'hui. Aux heures les plus redoutables de la vie, on se jette dans tous les écarts. Pourquoi à un moment donné, dans cette enfant, hier encore si expansive et si ouverte, un tel changement ? Le génie du mal a envahi son cœur.

Et l'occasion dangereuse se rencontre à chaque pas : dans le livre à la mode, dans le feuilleton, jusque dans l'affiche qui s'étale sous les yeux du grand public, dans un luxe insolent, dans des toilettes sans retenue. Nombreux sont les périls que le démon multiplie pour notre perte. Notre innocence, un rien suffit pour la ternir, une parole, une lecture, un regard. Il s'agit de relations à créer, d'un avenir à prévoir, et on se laisse entraîner dans un tourbillon de vie sensuelle et troublante. Hélas ! combien se perdent, ou, du moins, donnent trop facilement entrée dans leur cœur à des affections prématurées et qui feront plus tard leur tourment !

II

« On ne doit pas jouer avec le feu », dit un proverbe. Il n'est pas moins redoutable de s'exposer aux occasions du péché, et le Saint-Esprit affirme « que celui qui aime le danger y périra. » (Eccli., III, 27). Devant une occasion dangereuse, une âme ne se reconnaît plus : de forte qu'elle était, elle devient tout à coup d'une faiblesse étrange. L'histoire nous en offre de multiples exemples, ne serait-ce que celui de S. Pierre, reniant son Maître sur l'interpellation d'une simple femme. Que de pièges tendus au détour du chemin où nous passons, où tant d'autres déjà ont été pris, et qu'il est difficile d'y échapper, à moins de faire de nos rapports un choix judicieux !

L'occasion éloignée du mal ne saurait être toujours évitée : il faut alors savoir se prémunir contre elle par la vigilance et la prière. Mais pour l'occasion prochaine et à laquelle on s'expose librement, à tout prix nous devons la fuir. « Si votre œil droit vous scandalise, a dit Notre-Seigneur, arrachez-le et jetez-le au loin. » (Marc, IX, 46).

S. François de Sales représente notre âme comme une petite citadelle assiégée, et nous recommande de mettre des sentinelles à toutes ses portes. Par là il a voulu nous dire qu'au milieu des écueils du monde la vigilance la plus sévère s'impose.

Il y a surtout une armature qu'une jeune fille ne doit jamais oublier, c'est sa médaille, son chapelet ou son scapulaire. Si dans certaines réunions il est bon de sentir auprès de soi le regard de sa mère, nous avons une protection de beaucoup plus assurée, en nous plaçant, au milieu du danger, sous la sauvegarde de la Sainte Vierge. Seules, vous ne pourriez résister au démon qu'avec des forces inégales, et devant ses perfidies, tel l'oiseau que fascine le serpent, vous seriez vaincues d'avance. S'attaquant de préférence à la jeunesse, parce qu'elle est pure, il vient à sa rencontre avec toutes ses séductions, ses attraits, ses promesses, et la jeunesse succombe facilement, parce qu'elle est sans défiance et présomptueuse. Tenez-vous donc bien en garde : vigilance et prière, voilà les deux tours où vous vous réfugierez.

Le danger, quelquefois nous le trouverons dans la famille elle-même. Soumise, docile à la volonté juste de ses parents, une jeune fille chrétienne saura résister à un conseil ou à un ordre contraire à la loi de Dieu. Dieu seul sait ce que vous devez à vos parents : après lui, ils sont vos principaux bienfaiteurs ; les soins les plus attentifs, le bienfait de l'éducation, le plus généreux dévouement, tout le fruit de leurs travaux et de leurs sueurs leur confèrent un droit particulier à votre reconnaissance. Mais si jamais des parents s'oubliaient jusqu'à vous demander d'enfreindre la loi divine un vendredi ou un dimanche, jusqu'à vous permettre des libertés ou des sorties funestes à votre âme, vous ne devriez pas craindre de leur opposer une résistance calme et respectueuse.

* *

Il y a tant d'éléments divers dans une société, tant de personnes avec lesquelles on ne peut se lier, tant de choses impossibles à accepter ! Si vous n'y mettez bon ordre, vous risquez, en vous produisant sans ménagement dans le monde et en acceptant tout ce que le monde recherche, d'être entraînées insensiblement sur la pente du mal. Notre nature est l'inconstance même ; pour garder toujours un cœur libre et fort, fuyez avec soin les occasions dangereuses. Souvenez-vous qu'il n'y a d'amies véritables que celles qui vous aident à devenir meilleures.

LI

LE TRAVAIL

L'homme est fait pour travailler, et nous sommes tous des ouvriers, des ouvrières, qui, chaque jour, ont une tâche à remplir.

I

Le travail est une loi providentielle : l'araignée tisse sa toile et l'abeille construit sa cellule, vous n'ignorez pas avec quel art admirable. Inspirer à un enfant l'amour du travail dès l'âge le plus tendre, lui répéter que l'on ne devient quelque chose que par l'effort, mettre dans son cœur le goût d'une activité laborieuse même quand il aurait un avenir fortuné : c'est un devoir pour des parents qui ont le souci de leurs responsabilités. Nous devons tous et toutes travailler ; ce serait une faute de transgresser cette loi, il y a là pour nous une habitude à prendre, et de bonne heure. Soyez doucement idéalistes, si vous le voulez, mais, selon le conseil de l'Apôtre, que chacune d'entre vous s'applique à ce que sa condition exige d'elle.

La forme de notre travail varie selon notre condition de famille. Ordinairement, pour vous, c'est le maniement de l'aiguille ou la tenue du ménage, ce sont les soins d'intérieur. Si vos frères ont déjà appris à se servir de la charrue et de l'outil, votre mère vous a initiées à l'entretien d'une maison. Vous êtes en cela ses auxiliaires précieuses, dans ces mille petits services qui sont de votre ressort et qui reviennent chaque jour. Autrefois, la mode voulait — et pourquoi ne pas revenir à cette mode préférable à beaucoup d'autres ? — qu'une jeune fille préparât elle-même son trousseau. Quelquefois, une enfant de votre âge partagera, dans les champs ou au verger, le labeur de la famille, surtout lorsque vient la saison des récoltes. Sans doute, alors, vos parents prendront dans cette tâche la part la plus lourde ; mais vous les seconderez au mieux et selon le degré de vos forces, fallût-il lutter contre votre indolence naturelle.

II

Il faut aimer, estimer votre travail. Dans la jeunesse, il est vrai, « l'acidité des fruits verts plaît mieux que la saveur des fruits mûrs » ; on se plaît aux frivolités, on se préoccupe de bagatelles. Tout au contraire, vous vous appliquerez à votre devoir, sans rougir de mettre la main aux détails les plus humbles. Le travail, d'ailleurs, quel qu'il soit, est une chose noble : dans la plus vulgaire occupation il y a un mérite.

Rien n'est beau, à votre âge, comme une vie laborieuse, simple, active, acceptée avec courage pour rendre un peu moins pesant le fardeau de ceux qui vous entourent et que vous aimez. Aussi quel bel éloge pour une jeune fille quand ses parents peuvent dire d'elle : « C'est une bonne ouvrière » ! Il en est tant d'autres qui mènent une vie incomplète, nulle, passent leur journée dans une dangereuse mollesse et ne font, du matin au soir, œuvre de leurs dix doigts !

Nous devons surtout rendre surnaturelle notre tâche et la sanctifier par la prière. Le travail peut-être nous paraîtra pénible ; nous nous souviendrons que, depuis le péché originel, il est un châtiment et nous en accepterons le poids avec une âme patiente et résignée. Il deviendra ainsi un sacrifice méritoire. La jeune fille qui pense quelquefois au ciel en préparant, en raccommodant des vêtements, ou bien en traçant sur sa mousseline de légères broderies, fait de son travail une vraie prière. La Sainte Vierge n'estimait pas au-dessous de sa dignité de laver, de coudre, de filer la laine. Mais, tout en utilisant sa journée, elle n'oubliait pas l'unique nécessaire : tandis que ses doigts habiles étaient en mouvement, son âme demeurait tout absorbée par la contemplation des choses célestes. A son exemple, vous saurez ennoblir votre labeur par la pensée de Dieu, et en le lui offrant, ne serait-ce que par une courte élévation du cœur ou un simple signe de croix au début.

Dans cette œuvre, tout en vous formant à l'esprit d'ordre, vous apporterez une persévérance que rien ne fatigue. Notre nature impatiente, versatile, a quelquefois de la peine à se fixer, à se livrer au travail avec un effort constant. Un jour on agira avec élan, avec courage ; le lendemain l'outil pèsera entre nos mains, on se trouvera presque sans ressort et sans volonté. Notre effort doit être assidu et de longue haleine.

Mais, pour en arriver là, il nous faut une certaine austérité de vie, l'habitude du sacrifice. Surtout, lorsque les bras nous tombent de lassitude ou que nous sommes tentés de murmurer contre la monotonie de notre labeur, allons par la pensée dans la sainte maison de Nazareth : « Regardez, dit Bossuet, ce divin charpentier, Notre-Seigneur, avec la scie, avec le rabot, durcissant ses tendres mains dans le maniement d'instruments si grossiers et si rudes [1]. » A ce spectacle la résignation et la paix rentreront dans votre âme ; et, au lieu de maudire le labeur pénible qui remplit chacune de vos journées, vous le bénirez parce qu'il vous donne un trait de ressemblance avec Jésus qui s'est fait votre frère par la pauvreté, par la fatigue et par la souffrance.

* *

Ne soyez pas de ces jeunes filles qui ne savent que tourner les feuillets d'un roman ou frapper les touches d'un piano. Ce n'est pas assez : il faut aimer le travail. Le travail n'est pas seulement un des éléments de la formation d'un cœur pur, il en est le préservatif. Une jeune fille qui ignore ou dédaigne son menu labeur, demeure incomplète. Au surplus, à quoi donc servirait la vie, si ce n'est à faire quelque bien et à rendre quelque service ?

LECTURES SUR SAINTE JEANNE D'ARC

XXV

LE PROCÈS DE RECHUTE

Jeanne a donc revêtu l'habit de femme le jeudi soir, 24 mai, dans sa prison. Cauchon le lui a ordonné, pour accomplir une machination infâme, et elle a obéi. La nuit venue, elle est sur son lit, enchaînée ; elle réfléchit aux événements de la journée.

[1] *Élévations sur les Mystères.*

Elle a été odieusement trompée. On lui avait promis, si elle ôtait les vêtements masculins, de la mettre dans une prison d'Eglise, et donc de lui enlever ses fers ; or les fers demeurent rivés à ses pieds et à ses mains. Et les *houspailleurs* sont toujours là, qui l'injurient grossièrement.

I

Elle se souvient que ses Voix lui avaient prédit « ce qu'elle ferait », et que, sur l'estrade du cimetière Saint-Ouen, elles lui avaient dit de répondre hardiment au faux prêcheur Erard, qui l'accusait « de choses qu'elle n'avait pas faites. » Avait-elle protesté avec assez de force ? Dans son abjuration, « elle n'avait rien voulu révoquer qui déplût à Notre-Seigneur » ; cependant elle consulte ses Saintes. Elles lui parlent « de la grande pitié de la trahison qu'elle a consentie en faisant l'abjuration et révocation pour sauver sa vie. » Elle avait été vaincue par l'épreuve répétée, les menaces, les cris des Anglais, l'infirmité humaine ; mais n'avait-elle pas offensé Dieu ? Ses Voix ajoutaient « qu'elle avait fait une grande mauvaiseté en faisant ce qu'elle avait fait, et de confesser qu'elle n'avait pas bien fait. »

A coup sûr, la faute n'était pas grande, et elle s'en repentait vivement. C'était sa Passion qui continuait, avec l'abandon divin, comme pour le Sauveur. Elle gémissait et demeurait troublée. Mais elle ignorait encore les perfides desseins des Anglais. Elle était tourmentée surtout par ses appréhensions virginales. Toutefois elle avait promis de garder ses vêtements de femme, elle les garderait.

Les Anglais, qui croyaient qu'elle serait brûlée le jeudi 24 mai, s'estimaient joués, et ils étaient exaspérés. Jean Beaupère et Nicolas Midi sont envoyés le lendemain pour l'exhorter dans sa prison. Comme ils attendent dans la cour, parce qu'on ne trouve pas la clef, ils sont insultés, menacés d'être jetés dans la Seine, et ils repassent le pont précipitamment.

Mais pendant ces jours et ces nuits, d'horribles scènes se passèrent dans la prison de Jeanne. Isambard a déclaré « qu'elle affirma publiquement que les Anglais lui avaient fait ou fait faire beaucoup de torts et de violences quand elle était revêtue d'habits de femme ». Et, de fait, il la vit « éplorée, son visage plein de larmes, défiguré et outragé, de telle sorte qu'il en eut pitié et compassion. » Frère Martin Ladvenu ajoute : « J'ai appris de la bouche de Jeanne qu'un mylord anglais, peut-être Warwick, entra dans sa prison et qu'il tenta de la violer. C'est la cause pour laquelle, disait-elle, elle reprit l'habit d'homme [1]. » La plume se refuse à insister sur de telles infamies, qui furent voulues afin d'amener la sainte Pucelle à se faire condamner comme relapse. Cette fois elle n'échapperait plus aux Anglais.

Le 27 mai, jour de la Sainte-Trinité, elle espérait pouvoir assister à la messe en son costume féminin, ainsi qu'on le lui avait promis. Elle est couchée sur son lit de douleur, et demande à ses gardiens de lui ôter les fers de ses mains et de ses pieds. Ils y consentirent, puis ils prirent ses vêtements de femme et lui mirent sur son lit ses habits d'homme, qu'ils avaient conservés dans un sac.

— Lève-toi, lui disent-ils.

— Vous savez bien que cet habit m'est défendu, leur répondit-elle. Je ne le prendrai point.

Elle demeura donc dans sa couchette. Vers midi, la nature réclamant ses droits, elle se leva et se couvrit de ses vêtements d'homme. C'est en vain qu'elle exigea ensuite qu'on lui rendît ses habits de femme.

Elle fut contrainte de reprendre l'habit masculin.

Cette manœuvre avait été sûrement concertée d'avance, puisque ce fait fut aussitôt connu de toute la ville. L'évêque de Beauvais envoya alors plusieurs juges pour s'en enquérir. Parmi ceux-ci il y avait André Marguerie et le greffier Guillaume Manchon. Ils arrivèrent dans la cour, où les Anglais s'entretenaient avec complaisance de ce grave et décisif événement.

— C'est bien de constater qu'elle a repris l'habit d'homme, fit observer André Marguerie. Mais il faudrait avant tout savoir pourquoi elle l'a repris.

Les soldats furieux se jetèrent sur lui et le repoussèrent violemment, car, si la raison était connue, la Pucelle leur échapperait encore. Les juristes ne purent voir Jeanne ce jour-là.

Mgr Debout pense que c'est la nuit suivante que le mylord anglais, avec la complicité de Warwick, tenta de perpétrer son odieux attentat, afin que Jeanne se vît dans la nécessité de conserver l'habit d'homme bien serré, pour sauvegarder sa vertu.

II

Quand Cauchon sut qu'elle avait repris le vêtement d'homme, il se livra à des transports de joie avec le comte de Warwick et les autres Anglais. Il s'écria gaiement : « Elle est prise ! » — « Je l'ai vu et entendu, » dit Isambard de la Pierre [1].

Aussi le lundi 28 mai, lendemain de la fête de la Sainte-Trinité, se rendit-il dans la prison de Jeanne avec Jean Lemaître et Isambard, sept assesseurs seulement, et Jean Gris, le gardien du cachot. Manchon l'accompagna, tremblant encore du danger qu'il avait couru la veille, car les Anglais l'avaient poursuivi l'épée à la main, et rassuré seulement par le comte de Warwick qui le conduisit jusqu'à la prison.

« On demanda à Jeanne en ma présence, dit-il, pourquoi elle avait repris l'habit d'homme. Elle dit l'avoir fait pour la défense de sa pudeur, parce qu'elle n'était pas en sécurité, en ses habits de femme, avec les gardes qui avaient voulu attenter à sa vertu, ce dont plusieurs fois elle avait fait des plaintes à ces mêmes seigneurs et comte ; que les juges lui avaient promis qu'elle aurait une femme avec elle, quand elle serait entre les mains et dans

[1] Ayroles, v, 144.

[1] Ayroles, v, 138.

les prisons de l'Eglise. Elle ajoutait que s'il plaisait à ces mêmes seigneurs juges de la mettre en lieu sûr où elle n'aurait rien à redouter, elle était disposée à prendre l'habit de femme ; c'est ce que l'on peut lire au procès. Pour les autres choses que l'on prétendait qu'elle avait abjurées, elle disait qu'elle n'avait rien compris de ce qui était contenu dans la feuille d'abjuration. Tout ce qu'elle avait fait, elle l'avait fait par crainte, voyant le bourreau tout prêt, avec son char [2]. »

Cette déposition est beaucoup plus nette et véridique que le procès-verbal de l'interrogatoire de Jeanne en prison. Le bon Manchon n'était pas héroïque et sa rédaction incomplète, incohérente, révèle qu'il tremblait de peur.

Cauchon, rapporte ce procès-verbal, la trouva vêtue d'un habit d'homme, tunique, chaperon et gippon, avec toutes les autres parties du costume masculin. Son costume féminin était déposé sur son lit. On lui demanda :

— Pourquoi et quand avez-vous pris l'habit d'homme ?

— Il n'y a guère que j'ai pris l'habit d'homme et laissé l'habit de femme.

— Pourquoi l'avez-vous pris et qui vous l'a fait prendre ?

— Je l'ai pris de ma propre volonté et sans nulle contrainte, et j'aime mieux l'habit d'homme que l'habit de femme.

— Vous aviez promis et juré de ne pas le reprendre.

— Je n'ai jamais entendu faire serment de ne pas le prendre.

— Pour quelle cause l'avez-vous repris ?

— Etant parmi les hommes, il m'était plus convenable de le reprendre, et d'avoir habit d'homme qu'habit de femme... Je l'ai repris parce qu'on n'a pas tenu ce qu'on m'avait promis, à savoir que j'irais à la messe, que je recevrais mon Sauveur, et que l'on me mettrait hors des fers... J'aime mieux mourir que d'être aux fers... Mais si l'on veut m'ôter mes fers, me laisser aller à la messe, me mettre en prison gracieuse, avoir une femme avec moi, je serai bonne et ferai ce que l'Eglise voudra.

Il est certain qu'elle se plaignit des attentats qu'elle avait subis, mais Manchon n'osa les insérer, ou Cauchon les fit retrancher. En tout cas, il n'en est pas question dans le procès-verbal. Cauchon lui demanda si elle n'a pas entendu ses Voix depuis jeudi.

« Je les ai entendues, répondit-elle avec simplicité. Dieu m'a mandé par les saintes Catherine et Marguerite la grande pitié de la trahison que j'ai consentie en faisant l'abjuration et révocation pour sauver ma vie. Avant jeudi, mes Voix m'avaient dit ce que je ferais et ce que je fis en ce jour. Sur l'estrade, elles me disaient de répondre hardiment à ce prêcheur. C'était un faux prêcheur. Il a dit plusieurs choses que je n'avais pas faites. Si je disais que Dieu ne m'a pas envoyée, je me damnerais, car il est vrai que Dieu m'a envoyée. Mes Voix m'ont dit que j'avais fait une grande mauvaiseté en faisant ce que j'ai fait, et de confesser que je n'avais pas bien fait. C'est par peur du feu que j'ai fait ce que j'ai fait. »

Elle maintient que sa mission vient de Dieu, que ses Voix sont sainte Catherine et sainte Marguerite, et qu'elles viennent de la part de Dieu. Elle n'a rien renié, rien rétracté de ses révélations :

« Je n'ai point dit, je n'ai point entendu révoquer mes apparitions, à savoir que ce fussent sainte Catherine et sainte Marguerite. Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par peur du feu. Je n'ai rien rétracté de ce qui est la vérité. J'aime mieux faire ma peine en une fois, à savoir mourir, que d'endurer une plus longue peine en prison. Je n'ai jamais fait chose contre Dieu et contre la foi, quelque chose qu'on m'ait fait révoquer. Ce qui était en la cédule d'abjuration, je ne l'entendais pas. Au moment où je faisais la révocation, je n'entendais pas révoquer quelque chose que ce fût, si ce n'était pourvu que cela plût à Notre-Seigneur. Si les juges le veulent je reprendrai l'habit de femme ; pour tout le reste je ne ferai rien autre chose. »

On sent de l'embarras, des réticences, des omissions voulues dans la rédaction de Manchon. A coup sûr, si elle consentait à reprendre son habit de femme, c'était à condition qu'on la mît avec une femme dans une prison d'Eglise. Le greffier terrorisé ne le dit pas. Il en est ainsi de toutes ses phrases qui ne sont pas nettes. Néanmoins tout ce qui en ressort est à l'avantage de Jeanne. Elle a eu un moment de faiblesse, bien excusable si l'on se rappelle qu'elle ne comprenait pas la cédule, qu'elle était tiraillée en tous les sens par les questions perfides et les insistances des juges, qu'on lui montrait le bourreau prêt à la saisir. Mais elle a toujours voulu faire « ce qui plaisait à Notre-Seigneur ; » elle n'a rien rétracté de ses apparitions ; elle déclare hautement, au contraire, jusqu'à la fin, que ses saintes « viennent de la part de Dieu », et que « Dieu l'a envoyée. » Si elle disait le contraire, « elle se damnerait. » On lui a menti en déclarant que si elle prenait l'habit de femme « elle irait à la messe, elle recevrait son Sauveur. »

Ses affirmations, ses protestations sont superbes d'énergie et de vérité, et comme ses juges apparaissent méchants, sans pitié et sans cœur, cruels et misérables, jouant férocement avec leur innocente victime !

Cauchon termina ainsi le procès-verbal : « Ces choses entendues, nous avons quitté ladite femme, résolus à procéder *conformément au droit et à la raison.* » Quelle ironie !

Il sortit. Des groupes anglais l'attendaient. Il leur cria en riant : « Farowelle ! Farowelle ! C'est fini. Faites bonne chère ! »

---

[2] Ayroles, v, 169.

XXVI

CONDAMNÉE SANS ÊTRE ENTENDUE

Cauchon exulte d'une joie satanique : son « beau procès » est terminé. Il l'a conduit avec une science et une méchanceté consommées. Depuis le premier interrogatoire du 20 février, il ne s'est pas relâché un instant de son acharnement, mais il se possède et il a su garder les formes. Il sait qu'il commet un crime, mais ce crime, il le fera partager par la puissante Université de Paris et par tous ceux qui l'entourent, afin qu'il puisse présenter devant la postérité son exécrable personne en honorable compagnie. Il semble qu'il ait été doué et d'habileté et d'audace et de séduction.

I

Le 28 mai, il n'avait avec lui que quelques affidés pour instruire le procès de rechute. Le lendemain, mercredi 29, il convoque à la chapelle de l'archevêché plus de quarante docteurs pour prononcer la condamnation de Jeanne. Mais il ne la fera pas comparaître, il la condamnera sans l'entendre.

Il leur refait à sa manière l'histoire du procès. Il a fait appel aux lumières de « la digne Mère, l'Université de Paris », puis à celles des docteurs de Rouen et des environs. A Paris, comme à Rouen, il fut décidé qu'on avertirait encore l'accusée. Elle a été avertie par Pierre Maurice, en public. Elle est restée inébranlable dans ses damnables propos. Conformément aux délibérations « de l'illustre Mère » et des docteurs présents, deux sentences furent rédigées, l'une au cas où elle se rétracterait, l'autre au cas où elle persisterait dans son impiété. Au cimetière Saint-Ouen, Erard l'a avertie de se soumettre à l'Eglise. Comme elle refusait, le prononcé de la sentence commença. Alors elle demanda à parler et abjura ses erreurs, d'après une formule écrite qui lui fut lue et qu'elle signa.

Le même jour, le vice-inquisiteur exhorta Jeanne à obéir aux ordres de l'Eglise et à déposer le vêtement masculin. Elle reprit donc l'habit de son sexe. « Mais persuadée par le diable, la nuit suivante et les jours d'après, elle dit à plusieurs que ses esprits et ses Voix étaient revenus auprès d'elle et lui avaient longuement parlé. Alors n'étant plus contente de l'habit de son sexe, elle reprit l'habit d'homme. »

Les seigneurs juges sont priés de donner leur avis sur ce fait nouveau.

Comme toujours, l'évêque de Beauvais veut s'abriter derrière le sentiment des assesseurs, c'est pourquoi il les consulte. Ils n'ignorent point les colères anglaises, dont plusieurs ont failli être victimes la veille ; la terreur règne donc sur leur délibération.

Nicolas de Venderès, interrogé le premier, est tout dévoué aux Anglais : « Jeanne doit être estimée hérétique, dit-il. Après la sentence du juge, qu'elle soit abandonnée à la justice séculière. Toutefois on priera celle-ci de modérer ses rigueurs. »

Gilles Duremort, abbé de Fécamp, donne un avis plus clément : « Jeanne est relapse, dit-il. Il conviendrait cependant de lui lire de nouveau la formule d'abjuration, de lui en exposer le sens et de lui montrer ses erreurs. Les juges auront ensuite, s'il y a lieu, à la déclarer hérétique et à l'abandonner à la justice séculière, en priant celle-ci d'être indulgente. »

Ce sentiment rallie tous les suffrages sauf trois, parmi lesquels Denys Gastinet, chanoine de Rouen, qui déclare : « Elle est relapse et hérétique. Il faut l'abandonner à la justice séculière, sans supplier celle-ci de se montrer clémente. »

Pierre Cauchon remercia l'assemblée et conclut qu'il fallait procéder contre Jeanne comme contre une relapse, « conformément au droit et à la raison. » Il tenait à cette formule, qui lui donnait un air d'impartialité.

L'avis de l'abbé de Fécamp pouvait empêcher une immense injustice, si l'on eût fait venir Jeanne devant l'assemblée. Car elle eût exposé les raisons vraies qui l'avaient contrainte à reprendre les vêtements d'homme et ses juges n'y auraient pas été insensibles. Mais l'évêque de Beauvais ne se souciait pas de ramener la Pucelle devant ses juges. Il ordonna à Manchon de prendre sa plume et séance tenante il lui dicta :

« Jeanne... étant retombée dans ses erreurs contre la foi orthodoxe... Pour ces motifs, nous ordonnons à tous et à chacun de vous en particulier selon qu'il en sera requis — sans que l'un compte sur l'autre ou s'en excuse sur un autre, — que vous citiez ladite Jeanne à comparaître en personne devant nous, demain, à huit heures du matin, à Rouen, sur la place du Vieux-Marché, pour se voir par nous déclarée relapse, excommuniée, hérétique, avec l'intimation à lui faire en pareil cas. Donné en la chapelle du palais archiépiscopal de Rouen, le mardi 29 mai, l'an du Seigneur 1431, après la fête de la Trinité. »

L'iniquité était consommée.

Le mercredi 30 mai, dès l'aube, les deux Dominicains Martin Ladvenu et Jean Toutmouillé se présentent au château et se font introduire dans la prison de Jeanne. C'étaient deux bons religieux qui lui avaient toujours témoigné de la compassion et qui possédaient sa confiance. Martin Ladvenu lui annonce, très ému, que son dernier jour s'est levé et qu'elle va mourir. Il l'exhorte doucement à se repentir de ses péchés et à en recevoir l'absolution.

Elle ne paraît point surprise. Sans doute que pendant la nuit elle s'est entretenue avec ses Saintes qui, sans lui révéler tout le mystère du prochain avenir, l'ont fortifiée pour sa dernière heure.

Aussitôt elle se confesse pieusement au religieux, heureuse de recevoir une nouvelle abondance de grâces et de se sentir pardonnée. Si pendant qu'Erard la prêchait et qu'on lui faisait signer une cédule dont elle ne comprenait pas le sens elle avait eu une légère faiblesse, commis une légère faute, ses Saintes le lui avaient dit, et elle en était inconsolable. Maintenant son âme était calme et sa conscience toute pure, toute lumineuse.